

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/03/13.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

70
1913

M. Suber

L'ARIÈGE

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée

2^e ANNÉE — N° 39

+ + 13 Mars 1913 + +



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{er} an 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
Commerce
Archéologie
Histoire
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 0,15^c

H. Depuy

AVIS

Plusieurs centaines d'articles remarquables, intéressant tous exclusivement l'Ariège, ont déjà été mis à notre disposition par des collaborateurs aussi compétents que dévoués. Ces précieux documents sont conservés dans les cartons de la Rédaction et seront publiés en temps opportun, suivant les exigences de l'actualité et la diversité des saisons. D'autres sont en préparation et nous seront fournis, pour ainsi dire, à jet continu.

Nous recommandons vivement à tous nos abonnés et lecteurs de collectionner avec le plus grand soin les numéros de la Revue, car elle est appelée à constituer plus tard la somme la plus complète, la plus variée, la plus attrayante des connaissances historiques, archéologiques, géologiques, paléontologiques, industrielles, artistiques qu'il importe aux Ariégeois de posséder sur leur beau pays.

Dans nos plus prochains numéros nous publierons : l'Arize, le Salat, l'Hers, la Lèze, le Volp; les moulins de Pamiers autrefois et aujourd'hui; l'antiesclavagisme à Pamiers au Moyen Age; mythologie des Pyrénées centrales; ruines romaines dans le Couserans et dans le Comté de Foix; la chasse à l'ours autrefois et aujourd'hui dans l'Ariège; la petite propriété dans l'Ariège; études sur le passé des hautes vallées de l'Aude; pays de Quérigut; l'astronome Vidal, de Mirepoix; les volontaires de l'Ariège, pendant la Révolution; l'ingénieur Mercadier; l'ingénieur Bonnetat; Adolphe d'Assier; le moraliste Mauriel, de Bélesta; diverses études sur Saint Girons, Saint-Lizier, la vallée de Bethmale la passe aux palombes dans la Belongue; un Jack l'Éventreur ariégeois au XVIII^e siècle, B Ferrage, de Césau; proverbes patois du Couserans, nouvelle édition refondue et mise à jour, par M. l'abbé Castet, curé de Lorp; Auger de Montfaucon, évêque de Couserans; Maurin de Montlaur, abbé de Saint-Antonin de Pamiers; droits seigneuriaux, hommages et redevances d'autrefois; le château de Montségur et le lac du Comte; mœurs et coutumes des peuples anté-historiques de l'Ariège; le village frontière de l'Hospitalet; les industries éteintes du canton d'Ax; études sur les gentilshommes verriers de l'Ariège; l'ancienne navigabilité des cours d'eau de l'Ariège; Notre-Dame de Château-Verdun; Notre-Dame de l'Izard; Notre-Dame du Val d'Amour; Notre-Dame de Vals, de Teillet; la grande fromagerie d'Oust; le château de Terride; le château de Lérans; le château de Marceillhas; étude d'ensemble sur tous les anciens châteaux de l'Ariège; trois frères ariégeois généraux en même temps: les Espert; le collège de Pamiers pendant la Révolution; les anciennes maladies dans l'Ariège; la Corporation des médecins et chirurgiens de Pamiers; monographie de toutes les églises anciennes de l'Ariège; nombreuses biographies d'Ariégeois célèbres; le grelot du Courbas; la Société métallurgique de l'Ariège; un universitaire éminent, M. Thomas Choit, principal des collèges de Castres et de Pamiers; études historiques sur Ussat et Ornodac; étude sur Foncirque; voyage à travers l'Ariège; la montagne d'Ariège; les richesses minéralogiques de l'Ariège; les excursions à faire dans l'Ariège; l'Ariège économique, industrielle, commerciale; légendes ariégeoises; études sur Ax, Aulus, Audinac, Saverdun, Lézat, Prat, Mazères, Mirepoix, la Bastide-de-Sérou; les chemins de transhumance dans le Couserans; la danse à Foix au XVII^e siècle; les Sarrazins dans l'Ariège; les guerres de Religion; études forestières; l'oise de Toulouse; la phthisie et les eaux

minérales de l'Ariège; les anciens parages dans l'Ariège; l'œuvre humanitaire de trois évêques conseranais; les chevaux du Comté de Foix et du Couserans; le Pays de Foix sous Gaston Phœbus; études sur la grande Révolution et sur la Révolution de 1848; l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Marsan; les grottes de l'Ariège; les dolmens de l'Ariège; le lac du Garbet, les anciennes pénalités; procès intentés aux animaux; etc., etc., etc....

BULLETIN FINANCIER

SOCIÉTÉ RUSSE « LE NAPHTHE »

Une assemblée générale extraordinaire a réuni, le 28 décembre dernier, les actionnaires de cette Société qui ont décidé à l'unanimité de porter le capital social de Rbs. 8.250.000, à 16.500.000.

Le conseil des Ministres sollicite, conformément à la loi russe, de ratifier ce vote, a émis un avis favorable, et un décret officiel, portant la signature de l'Empereur, vient d'autoriser définitivement l'augmentation de capital projetée.

Celle-ci a pour but de permettre à la Société d'englober un certain nombre d'exploitations concurrentes et, particulièrement, de faire face aux dépenses entraînées par la reprise de deux importantes entreprises naphthifères en plein rendement dont elle a pu assurer le contrôle dans des conditions avantageuses.

La première de ces entreprises, la Société de Production et de Commerce de Naphte L. N. Ter-Akpoiff, fondée en 1889, possède en toute prospérité des terrains riches et étendus situés dans le centre même de la région de Bakou à Sabounchy principalement, dont la production est dès maintenant très abondante mais dont une exploitation plus intensive permettra d'augmenter encore le rendement.

La seconde, la Société des Usines Techno-Chimiques Varinsky fondée en 1877, possède une grande raffinerie sise aux environs de Nijni-Novgorod au confluent de la Volga avec l'Oka. Elle possède, en outre, une nombreuse flotte, tant maritime que fluviale, et un grand nombre de wagons-citernes. Elle joue un rôle considérable dans le commerce des produits du Naphte dans le centre de la Russie.

La nouvelle augmentation de capital va donc apporter à l'activité, déjà puissante de la Société « Le Naphte » un appoint important, aussi bien au point de vue de la production qu'au point de vue commercial. Elle servira aussi, d'ailleurs, à accroître notablement le fond de roulement.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de 82.500 actions nouvelles de Rbs. 100, chacune qui seront réservées aux anciens actionnaires dans la proportion d'une action nouvelle par une ancienne.

L'émission des actions nouvelles aura lieu du 12 au 26 courant au prix de 175 Roubles, soit 465 francs environ.

A. DELAGUE, banquier-remisier
11, rue de Provence, Paris (IX^e)
Téléphone 214-00

Ordres de Bourse (au comptant et à terme)
Surveillance de portefeuilles
Renseignements financiers gratuits
Arbitrages et reports

Une ligne 15 fr. par an) donnant droit
Deux lignes 20 fr. —) à l'abonnement.

PAYABLE PAR TRIMESTRE.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h^e nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouychères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

HOTEL DE LA GARE, Nos frères. — Autobus de Bourg-Madame.

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^{re}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auriol, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. Dubié, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles. — Autos. — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères. — Automobiles Clément Bayard.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

BIBLIOGRAPHIE

Surprises et Mystères de l'Amour et du Mariage, par M. Joseph PAILLOLE, publiciste, comédie dramatique.

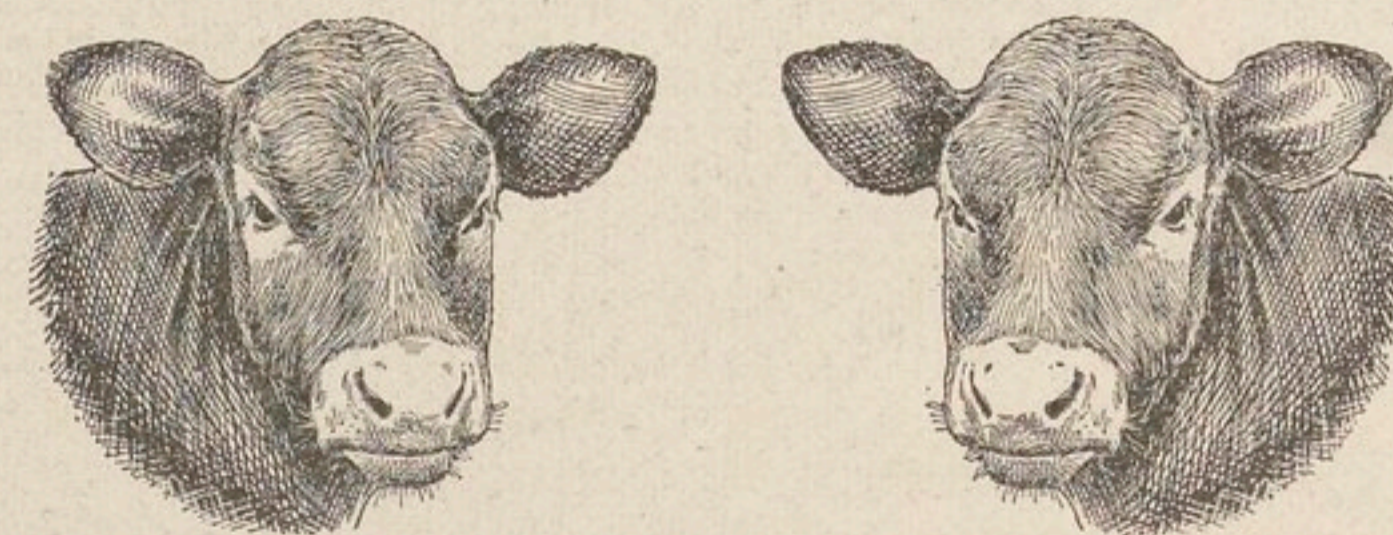
Inédite : 0 fr. 65.

Bonheur envolé, par le même.

Prix : 0 fr. 25.

Les deux réunis : 0 fr. 75

M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON (Loire).



LACTINA SUISSE

MARQUE A L'ANCRE

ALIMENT COMPLET POUR VEUX ET PORCELETS

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900

Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905

Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906

GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL

28 ANS DE SUCCÈS

FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON

Usine électrique 120 HP : Place des Charpennes

En vente chez MM.

Marius ROUSSE, nég., Foix. — Vve F. GABARROU, épicière, Lavelanet.
M^{lle} Léonie BALE, épicière, rue Naliou Lavelanet. — Joseph LEYDE, épicerie de l'Épargne, Lavelanet. — R. TIGNOL, épicière, Lavelanet.

L'Ariège

2^{me} Année. N° 39.

Jeudi 13 Mars 1913

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Actualités
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Étranger	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Foix pittoresque. — Le Rocher et les Tours.....	Un VIEUX FUXÉEN.
Miettes d'Histoire. — Un prochain centenaire...	Eugène FERRAN.
L'Eglise.....	E. PELISSIER.
Ephémérides de Pamiers.....	Jules de LAHONDÈS.
Pic de Bassibié.....	Jacques FERLUS.
Invasion d'une troupe d'Espagnols dans la vallée d'Auzat en 1810.....	J.-M. VIDAL.
Nécrologie. — Adrien Clastre.....	Toussaint NIGOUL.
Ecrin des Penseurs Ariégeois.....	
Tour de France automobile.....	VIATOR.
Le général baron Goullus.....	C. BARRIÈRE-FLAVY.
Echos Ariégeois.....	
Skating-Palace Fuxéen.....	RINK.

Nos gravures : Foix : les Tours. — Les Bordes de Bazercoles. — Pic de Bassibié et le mont Valier. — Pic de Bassibié et le pic Pioulou. — Tour de France automobile : Une des voitures en pleine vitesse. — Monsieur Woodow Wilson, président des Etats-Unis. — Révolution au Mexique : Les six frères Almader, qui se sont tous engagés dans les rangs des insurgés. — Dans les Balkans : Monténégrins avec leurs plus gros canons dans les montagnes de Tarabosch. --- Vue de Janina.

FOIX PITTORESQUE

III

Le Rocher et les Tours.

Si la promenade de Villote est le passe temps favori des Fuxéens et fait, à certains jours, leurs délices, le rocher de Foix et le donjon qui le couronne font aussi leur orgueil et leur fierté : Orgueil et fierté bien légitimes, car ces trois tours féodales constituent le vrai, pour ne pas dire l'unique joyau de la petite cité.

Comme monument de l'art gothique et comme spécimen des caprices de la nature, le fier donjon et le rocher escarpé sur lequel il est juché, peuvent, par leur originalité autant que par leur hardiesse, soutenir toutes les comparaisons :

Par quelle étrange et mystérieuse révolution du globe terrestre, ce bloc de granit a-t-il pu surgir ainsi du sein de la terre, entre les deux grandes falaises du Pech et du Saint-Sauveur, entre les deux rivières de l'Arget et de l'Ariège, — sur le bord de la première, et assez loin de la seconde pour que, dans l'intervalle resté libre entre les deux cours d'eau, nos ancêtres aient pu trouver la place de bâtir la petite ville que devait abriter et protéger, un jour, le château fort érigé sur son faite, comme un nid d'aigle sur son aire ?

Certes il ne manquait ni d'audace ni d'envergure, le haut et puissant seigneur qui, le premier, conçut et mit à exécution le projet grandiose d'édifier, sur ce roc, le féodal donjon. Roc et donjon ont été si bien vissés l'un dans l'autre, qu'ils ne font plus qu'un, depuis près de mille ans, comme la statue ne fait qu'un avec le socle sur lequel le sculpteur l'a dressée ; ils ne font qu'un ; et voilà que, depuis le temps qu'elles sont là, côte à côte, les trois tours sont restées aussi intactes et aussi inébranlables que le rocher lui-même.

Un jour cependant, non, une nuit, — il y aura tantôt cinquante ans de cela, — les festoyeurs du 8 septembre imitèrent si bien l'embrase-

ment traditionnel des tours de Foix, qu'elles s'embrasèrent, en effet ; quelque bombe ou quelque fusée, mal dirigée, mit le feu aux toitures d'ardoise dont les créneaux des trois tours avaient été fort malencontreusement coiffés, et il n'en resta plus vestige.

De l'ancien château fort, bâti, au onzième siècle, par les ancêtres de Gaston Phœbus, il ne subsiste plus, depuis bien longtemps, que les trois tours, autrefois reliées entr'elles par la demeure, aujourd'hui disparue, des anciens comtes de Foix. Mais qu'elles sont belles, ces tours gothiques, — la tour ronde surtout, avec la belle ceinture crénelée qui couronne son front comme d'un diadème ! Elle est si majestueuse et, à la fois, si élégante, elle est d'une forme si harmonieuse et si pure, la patine du temps lui a imprimé une si belle couleur dorée, que, de près comme de loin, on ne se lasse jamais de la regarder et de l'admirer.

—0—

Situés au débouché des diverses vallées qui convergent au confluent des deux rivières l'Arget et l'Ariège, le rocher et les tours de Foix se voyent de partout, et sous des aspects qui varient suivant le lieu duquel on les découvre :

Traverse-t-on le pont de l'Arget, près de la préfecture, — on aperçoit, tout d'abord, haut perchée sur le sommet du rocher, la petite tour surmontée de son toit d'ardoises, et, à côté, la grosse tour carrée, laissant à peine entrevoir, derrière elle, l'imposante silhouette de la grande tour ronde ;

Vient-on de la route de Tarascon, — on les retrouve alignées toutes les trois, la grosse tour carrée ayant la petite à sa droite, et à sa gauche, la tour ronde, toutes les trois bien assises sur leur rocher ;

Au pont de Saint-Girons, — on n'est plus séparé du château que par le cours de l'Arget ; et c'est sur la rive droite de la petite rivière, qu'on voit, tout à coup, le rocher se dresser, de toute sa hauteur, depuis le sol dans lequel il est enraciné jusqu'au sommet du donjon dont les tours sont, toutes les trois, rangées en bataille, — la grande tour carrée, ayant, à sa droite, la tour ronde parée de son diadème, et, à sa gauche, la petite tour carrée revêtue de son capuchon bleu ;

C'est la façade opposée que l'on a, en face de soi, lorsqu'on arrive du côté de Pamiers ; mais c'est le même tableau, avec cette seule différence que, cette fois, c'est la petite tour qui est à la droite de la tour du milieu, tandis que la tour ronde est à sa gauche.

Mais, pour contempler celle-ci, la reine, dans toute sa majestueuse beauté, il faut la voir toute seule, isolée des deux autres. C'est le spectacle vraiment impressionnant que l'on a, lorsque, au sortir de la grande allée de Villote, on pénètre dans la rue du Collège : on se trouve, aussitôt, face à face et comme en tête à tête avec elle : dans l'étroit espace resté vide entre les deux rangées de maisons parallèles, elle s'élanche et elle s'élève, ainsi qu'une grande colonne de marbre sur son socle ; on la voit là bien encadrée, isolée, et toute entière, depuis la base de son rocher jusqu'à la couronne de ses créneaux, haute de 43 mètres, avec ses trois fenêtres barrées de fer, superposées l'une sur l'autre. Quels contours si finement et si gracieusement arrondis ! Et cet incomparable coloris, le doit-elle à la nature et à la couleur des moellons qui servirent à sa construction, ou bien est-ce le soleil qui l'a dorée ainsi de ses rayons ?

—0—

Si l'on a eu la bonne fortune, lorsqu'on a fait l'ascension des tours de

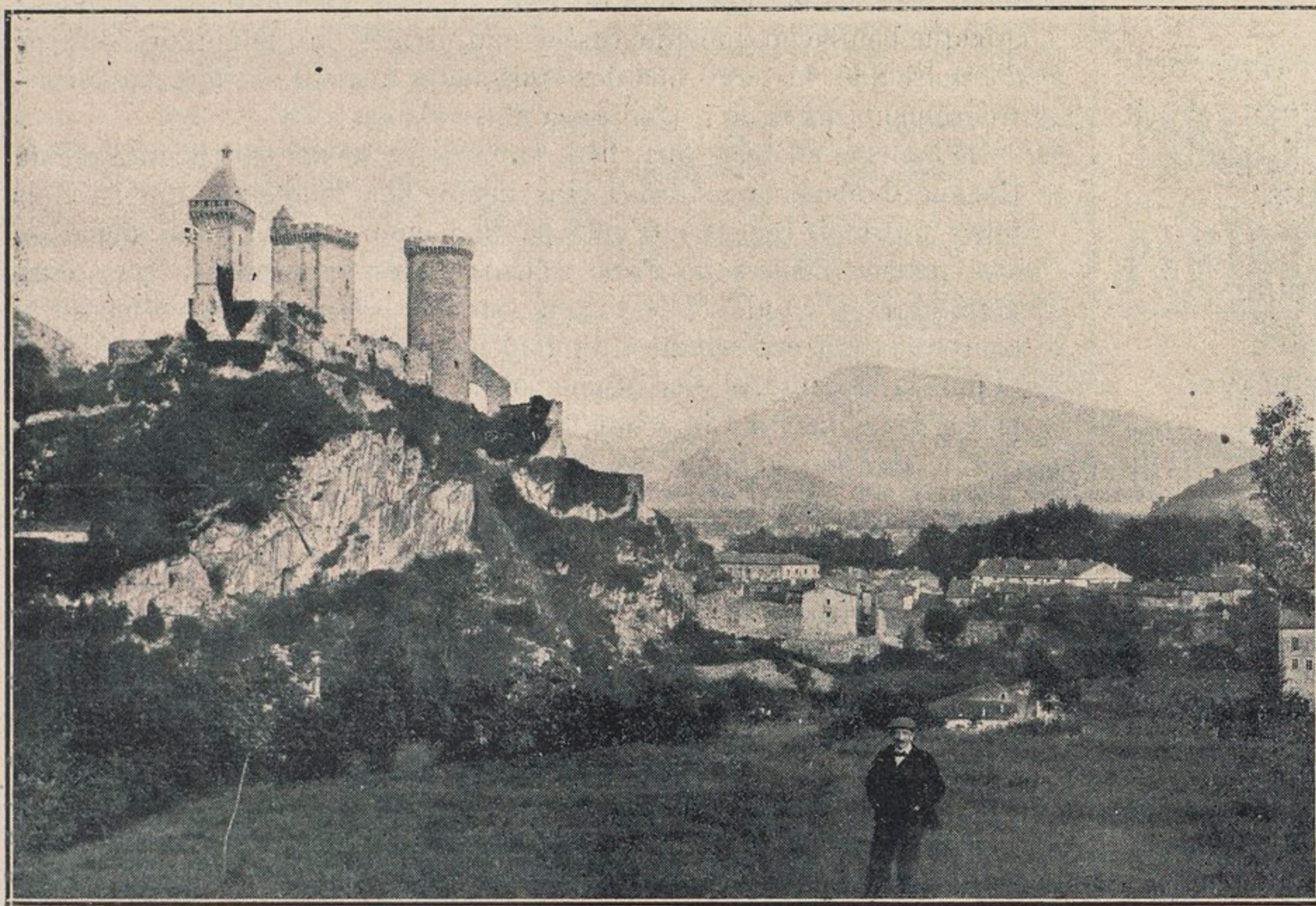
Foix, de rencontrer un ciel sans nuages, quel merveilleux point de vue que celui que l'on découvre, du haut de la plate-forme du donjon ! On voit alors, de très haut, tout ce que, jusqu'alors, on n'avait vu que d'en bas, et, d'un seul coup d'œil, on embrasse tous les paysages que l'on avait déjà vus, mais séparés les uns des autres ;

On retrouve et l'on reconnaît les montagnes déjà entrevues dans le lointain, et les vallées tant de fois parcourues. — les montagnes les plus proches du Pech et de Saint-Sauveur, celles moins abruptes et moins rapprochées de Brassac, de Ganac, du Prat-d'Albis, de Montoulieu, et — là bas, là bas, — la chaîne des grandes montagnes, dont les plus hautes et les plus éloignées se reconnaissent à l'épaisse couche de neige qui les recouvre encore, de la base au sommet.

Après les montagnes, les vallées ; et, par-dessus toutes les autres, la belle, la riche, l'incomparable Barguillère, dont l'œil ravi peut suivre, de ces hauteurs, les nombreuses sinuosités et les contours si gracieux, — autant toutefois que pourra le permettre la buée vaporeuse qui sort du fond de tous les vallons à la fois.

— 0 —

Devant ce tableau réellement enchanteur, remontant à plusieurs siècles en arrière dans le passé, on aime à se représenter par la pensée la



LES TOURS DE FOIX

vie que devaient mener, dans leur donjon, les hauts seigneurs et les hommes d'armes préposés à la garde et à la défense du beau pays de Foix.

— 0 —

Que de souvenirs glorieux attachés à ce rocher abrupt et à ces tours crénelées !

Que de combats, que d'assauts, — à commencer par ceux qu'à la fin du XIII^e siècle, les défenseurs du château fort eurent à soutenir, contre les troupes de Philippe le Hardi, venues avec lui pour répondre au défi que le comte de Foix avait eu l'audace d'adresser au roi de France ! La lutte, au dire des historiens du temps, avait été extrêmement acharnée, et, pour se rendre maîtres du castel, les assaillants furent obligés — a-t-on raconté — de faire crouler d'énormes blocs du rocher sur lequel il venait d'être construit.

C'est au cours surtout du XVI^e siècle, durant les guerres de religion, que se place la période la plus tourmentée et la plus batailleuse de la vie guerrière des anciens seigneurs du château de Foix. Tour à tour, pris et repris, par les protestants et par les catholiques, le château fut plusieurs fois détruit, et plusieurs fois reconstruit, jusqu'au jour où il ne resta plus, sur le rocher, que les augustes témoins de tant d'héroïques combats, — les trois tours gothiques, la belle tour ronde, construite, en 1362, par le beau Gaston Phœbus, avec les deux satellites qui lui font escorte.

(A suivre.)

UN VIEUX FUXÉEN

MIETTES D'HISTOIRE

Un prochain centenaire.

Les archives municipales de Pamiers nous ont permis d'établir ailleurs (1) d'une façon certaine qu'au treizième siècle et dans les siècles suivants, l'Ariège était navigable depuis Pamiers, tandis qu'elle ne l'est plus de nos jours que de Cintegabelle à son confluent, sur une longueur fixée légalement à 31 kilomètres. Pamiers possédait, au quartier des Barraques, un chantier pour la construction des bateaux, et, au quartier du Jeu du Mail, un port d'embarquement, appelé le port Saint-Martin, d'où partaient de nombreuses embarcations chargées principalement de vin. Cette navigation fluviale s'étendait jusqu'à l'Océan et était frappée de droits réglementés par des traités dont le plus ancien remonte au 12 octobre 1278, traités que tant les autorités de Pamiers que les industriels et les producteurs de vins durent signer avec les seigneurs riverains et aussi avec les autorités anglaises de Bordeaux pendant toute la durée de leur domination sur cette partie de la France.

Au dix-huitième siècle encore, la navigation sur l'Ariège était en usage, au moins pour les voyages. Nous en trouvons la preuve dans une lettre provenant des archives particulières du regretté M. Jules-Emile Desserres de Pontaut, agronome et érudit fort distingué, qui fut jusqu'à sa mort un des membres les plus actifs de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts. Cette lettre, qui est en notre possession, datée de 1770, sans indication de mois, fut écrite de Toulouse par M. Subra-Villeneuve, membre du présidial de Pamiers, à son oncle M. Subra-Duquier, bourgeois à Pamiers, dont nous avons bien connu le fils. Nous en extrayons le passage suivant : « Mon très cher oncle, je suis ici si dévoré d'ennui que je suis tenté de partir par les rivières s'il y a une barque couverte. De ma vie je n'ai fait si triste carnaval ni un voyage si peu de mon goût. » A cette époque relativement peu reculée, des embarcations quittaient donc encore d'une façon assez régulière le port de Pamiers à destination de Toulouse et remontaient de Toulouse au point de départ. Les voyageurs évitaient ainsi les ennuis et les longueurs de la diligence, dont le nom est toujours si peu en rapport avec la chose.

On a même usé de ce système de transport par voie fluviale, quoique plus rarement sans doute, dans le cours du XIX^e siècle. Ici encore, les riches archives de M. Jules-Emile Desserres, que nous avons pu visiter souvent tout à notre aise, mais dont il nous a été impossible, malgré nos tentatives réitérées, de réaliser l'acquisition pour en faire profiter, comme c'était notre désir, le dépôt départemental, ces archives à la formation desquelles celui qui fut notre

vieil ami et notre guide dans les recherches historiques a consacré la majeure partie de sa longue existence, nous apportent un appoint aussi précieux qu'inattendu. Dans un des nombreux registres admirablement catalogués et numérotés où cet homme méthodique entre tous classa ses souvenirs de famille et l'analyse de ses trouvailles dans les archives communales et notariales qu'il ne cessait de consulter, nous avons, en effet, relevé la note suivante : « Le 31 janvier 1814, mon père (2), toujours si fidèle au roi et à la papauté, et ma bonne et vénérée mère, accompagnés de trois dignitaires du clergé de Pamiers, se rendirent par barque à Toulouse pour aller y saluer le pape Pie VII au retour de sa captivité. C'est le 3 février que l'illustre victime de la tyrannie napoléonienne traversa la cité de Clémence Isaure, au milieu d'une immense foule accourue de toutes parts. Mes parents furent de retour le surlendemain. Je n'oublierai jamais l'impression de joie et de bonheur qu'ils rapportèrent de cette furtive entrevue du grand pape et de sa bénédiction. Et pourtant, j'étais bien jeune et bien étourdi alors. »

Notons que l'attachement de la famille Desserres à la papauté s'est maintenu chez elle et donnons-en pour preuve que le fils aîné de l'auteur de la note que nous venons de citer, M. Paul-Emile Desserres de Pontaut, encore plein de vie à Pamiers, a longtemps servi parmi les zouaves pontificaux, comme engagé volontaire, sous les ordres du général de Charette.

Le dernier exemple que nous puissions citer du voyage par bateaux de Pamiers à Toulouse est celui-ci, que nous tenons de plusieurs vétérans, de

(1) Voir : *Les rivières de l'Ariège, leur passé, leur présent et leur avenir*, extrait du compte rendu officiel du Congrès du Sud-Ouest navigable de Toulouse. — Librairie Privat, 1904, et *le Vieux Pamiers (Annuaire de l'Ariège de 1910)*.

(2) François-Charles-Bernard Desserres de Pontaut, colonel de dragons en retraite, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, mourut à Pamiers, le 4 mai 1817, à l'âge de 72 ans.

plus en plus rares, de la campagne de Crimée : c'est de cette façon que les contingents ariégeois, enrôlés pour la terrible guerre dont l'héroïque prise de Sébastopol devait être le plus brillant épisode, furent transportés de Pamiers où ils étaient en grande partie concentrés, à Toulouse.

Voici ce que dit le savant continuateur de l'*Histoire générale de Languedoc*, le chevalier Al. du Mège, sur le passage de Pie VII à Toulouse :

« Napoléon I^{er} avait commis une grande injustice en privant le pape de ses Etats, sous le vain prétexte qu'ils étaient un présent des princes de la seconde race, et qu'il avait le droit, lui, leur successeur, d'annuler cette donation. En arrachant ensuite Pie VII de son palais, en le faisant conduire en France, en le retenant dans une sorte de prison, il avait révolté toutes les âmes pieuses. Si le cardinal Maury, si quelques autres prêtres, oubliant leurs devoirs, semblaient seconder les projets de l'empereur, ils n'avaient pu persuader aux catholiques que celui-ci pouvait, à l'exemple d'Henri VIII, se déclarer le chef suprême de l'Eglise nationale. Ce grand homme reconnut, mais trop tard, la faute qu'il avait commise ; il renvoya le pape en Italie, mais sans lui faire rendre, sur son passage, les honneurs dus à un souverain. On affecta même de ne pas le laisser passer dans l'intérieur des villes, et néanmoins, partout, les populations accouraient vers lui. N'ayant dans sa voiture que l'archevêque d'Edesse, Sa Sainteté longeait, le 3 février 1814, les boulevards de Toulouse, au milieu de plusieurs bataillons de nouvelle levée que l'on y exerçait aux manœuvres. Parvenu à l'Esplanade, elle y trouve plus de 50,000 fidèles à genoux ; des hommes du peuple arrêtent les chevaux, lancés à dessein avec rapidité ; les soldats et leurs instructeurs présentent les armes, les tambours battent au champ, sans en avoir reçu l'ordre, et toutes les cloches font entendre des sons religieux. Alors, Pie VII, debout, les yeux baignés de larmes, et élevant trois fois ses bras vers le ciel, bénit ce peuple, humblement prosterné, et ces soldats émus, et l'antique cité de Saturnin et des Raymond. Le Souverain Pontife fut reçu de même, et avec enthousiasme, dans toutes les villes du Languedoc qui se trouvaient sur la route de l'Italie.

« La politique, dit en note M. le chevalier du Mège, empêchait, alors, la publication des événements qui pouvaient indiquer la faiblesse du pouvoir et les concessions qu'il était forcé d'accorder. Ainsi, on chercherait vainement dans le *Journal de la Haute-Garonne*, rédigé, alors, par M. Bruand, secrétaire particulier du préfet, la mention de l'arrivée de Ferdinand VII d'Espagne et de Don Carlos, son frère, à Toulouse. On n'y parle point du passage du pape dans cette ville, et cependant le préfet et son secrétaire recevaient, au milieu des habitants, la bénédiction du Souverain Pontife. » (Cf : *Histoire générale de Languedoc*, édition du Mège, Faya éditeur, Toulouse, 1844, tome X^e, page 798.)

Sur l'enthousiasme populaire que provoqua dans tout le Midi le passage de Pie VII libéré en 1814 de la dure captivité de cinq ans que lui avait fait subir la hautaine mais pourtant fragile omnipotence du César couronné, voici ce qu'a écrit le vénérable chanoine Fraiche, du clergé de Montpellier, qui a terminé ses jours à Pamiers, le 9 janvier 1890, dans l'honorable famille de ce nom, au sein de laquelle il avait pris sa retraite, au déclin de sa noble carrière oratoire :

« Je me souviens (j'étais enfant encore) de ce jour à jamais mémorable où tout le Midi de la France se levait comme un seul homme, pour aller au-devant d'un vieillard conduit dans un char modeste, sans autre escorte qu'un gendarme. Oui, je l'ai vu, Pie VII, ce pontife de sainte mémoire, courbé sous le poids des douleurs et des ans, le front dépouillé de la tiare, mais ceint du triple diadème de la vieillesse, de la sainteté et du martyre. Un homme accoutumé à maîtriser la victoire croyait qu'il maîtrisait aussi la Providence : et il est vrai que jamais bandeau royal ne ceignit une tête plus puissante, que jamais épée de conquérant ne pesa comme la sienne dans la balance des destins. Au seul signe de sa volonté, les rois avaient hâte de descendre de leurs trônes pour recevoir ses ordres souverains ; à sa voix, l'Europe s'abaissait ou s'élevait comme la mer au souffle du vent. Il crut qu'il lui suffirait de vouloir pour renverser la Chaire antique des Apôtres et pour fonder sur son nom tout seul un empire immortel : il frappa le pasteur, le troupeau fut dispersé, le fils du tyran reçut en naissant la royauté de Rome, l'Eglise fut mise aux fers encore et l'espérance refoulée dans les cœurs chrétiens !... Cependant, quelques jours après, une vague emportait le grand homme : il allait mourir sur un roc désert. Ses cendres ont attendu longtemps une place dans la patrie, et son fils, illustre et malheureux enfant, dont le berceau avait été salué par tant d'acclamations, a langué dans une terre étrangère, s'est fané comme une fleur sans soleil, et descendant dans la tombe avant l'heure, y a entraîné toute sa race. Cependant, le vieillard remontait sur son trône ; d'autres vieillards lui succèdent au nom du Christ, et ce trône si vermoulu, battu par tant de siècles et d'orages, ce trône qui était encore debout hier et qui sera encore debout demain : seul debout tandis que tous les autres s'écroulent, tandis que les dynasties antiques s'en vont, ce trône verra tomber à ses côtés ses envahisseurs quels qu'ils soient, impérissable témoin de la Providence. »

Il ne nous déplaît pas d'avoir été, de tous les membres de la presse méridionale, le premier évocateur de cette date à jamais mémorable pour

Toulouse, du 3 février 1814. Le centenaire de cette date sonnera l'année prochaine. Nous connaissons assez l'esprit d'initiative et le zèle de Mgr Germain, l'éminent et vénéré métropolitain de la province ecclésiastique à laquelle l'Ariège fut toujours rattachée, pour avoir la ferme certitude que ce distingué prélat saura préparer en temps opportun la commémoration solennelle, logiquement suivie dans tout le Languedoc et ailleurs, jusqu'à la frontière italienne, de commémorations semblables, du grand événement qui fit tressaillir nos pères quelques mois avant la chute du premier Empire.

L'Ariège, tributaire en tout de la Garonne, ne demeurera pas étrangère à ce centenaire qui s'avance et qui s'impose.

Eugène FERRAN.

L'ÉGLISE

Le jour, vous la mesureriez d'un coup d'œil.

A mesure qu'elle s'emplit d'ombre, positivement elle grandit ; peu à peu ses murailles s'estompent, s'éloignent, s'effacent, et la lampe du sanctuaire n'est plus bientôt qu'un point lumineux dans l'infini tout noir.

Comme il fait bon ici ! Que ce calme, que cette solitude me plaisent ! Le monde existe-t-il ? Que mon chef-lieu est loin !

Mais une chaise claque ; une vieille femme que je n'avais pas aperçue s'assied.

D'une pendule, nichée je ne sais où, coulent lentement quelques sons ouatés que happe le silence avide.

Par la porte matelassée, qui s'ouvre sans bruit et se referme en sifflant, une dévote pénètre..., puis une autre... puis une autre...

Munie d'un long bâton, au-bout duquel scintille une étoile, une ombre de sacristain glisse autour de l'autel silencieusement.

Tout à coup un tuyau d'orgue coasse ; réverait-il ?

Non, c'est le *Salut* qui commence.

Aux flammes immobiles des flûtes, garnies de cire, je vois là réunies toutes les fines langues du chef-lieu.

« Seigneur, ne leur pardonnez pas, elles savent ce qu'elles disent ».

Et du coup, je me sauve.

E. PELISSIER,

Archiviste départemental de l'Ariège.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

14 mars 1479. — Entrée de François Phœbus à Pamiers. — François Phœbus, nouveau Comte de Foix, âgé de onze ans, fit son entrée à Pamiers, où il se rencontra avec sa mère Magdeleine, sœur de Louis XI, qui arriva par la porte de Loumet. Il venait de Mazères et il entra par la porte de l'Estang où l'attendaient les syndics de la ville. Ils dirent qu'ils voulaient le recevoir et lui faire honneur, bien qu'il ne pût à cause de son jeune âge confirmer les privilèges de la ville, selon la coutume de ses prédécesseurs à leur entrée solennelle. M. de Saint-Christau, son conseiller, dit que le jeune Comte n'était pas venu pour prendre possession de la ville, mais seulement pour joindre Madame sa mère avec laquelle il devait aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lux, et qu'il viendrait lorsqu'il aurait atteint l'âge de quatorze ans pour prendre possession de la ville et confirmer ses libertés.

Le jeune Comte entra alors sous un dais en drap d'or porté par les syndics, précédé par les prêtres des deux paroisses, les religieux des quatre Ordres mendiants, et plus de trois cents enfants portant des bannières avec les armes de Foix, de Béarn et de Navarre. On le conduisit à l'église du Mercadal à travers les rues tendues de draperies et illuminées, garnies de tables avec du pain, du vin et des fruits pour donner à manger à tous les gens de sa suite.

Arrivé à l'église, il se prosterna devant le grand autel où étaient exposés le corps de saint Antonin et les autres reliques, puis fut logé à l'hôtellerie de Saint-Julia où était sa mère. Le lendemain matin les syndics allèrent lui rendre leurs hommages et lui remettre des présents au nom de la ville. M. de Saint-Christau renouvela la promesse qu'il avait faite au nom du Comte et Roi de Navarre, et remercia les syndics et tout le peuple de Pamiers.

Le jeune Comte et sa mère allèrent dîner à Saverdun et accomplirent ensuite leur pèlerinage.

François Phœbus mourut quatre ans après et laissa ses Etats à sa sœur Catherine dont la vie ne fut qu'une suite de traverses.

Jules de LAHONDÈS.

Pic de Bassibié

(2,100 environ)

25 décembre 1912.

Départ de Vicdessos à 7 h. 15 du matin. Temps superbement clair ; ciel très bleu. Prenons le chemin de Suc-et-Sentenac et nous arrivons dans ce dernier village à 7 h. 50.

Vue superbe derrière nous : l'Endron, le Montcalm, la montagne de Bassiès, les pics du Port de Saleix, le col d'Ercé, la vallée de



Les Bordes de Bazercoles. — En face, montagne de Bassiès. — Dans la vallée, village de Suc.

Cliché F. Rives

Marc et ses ramifications, et, au fur et à mesure de notre montée, ce grandiose panorama se développe et s'élargit et de nouveaux pics tout blancs pointent à l'horizon.

Après avoir traversé Sentenac nous nous engageons dans les lacets d'un petit sentier caillouteux qui nous mènent aux bords de Bazercoles. Aux premières granges au-dessus de Sentenac, la vue est si belle que nous ne résistons pas au plaisir de tirer quelques photos, ce qui nécessite une petite halte d'un quart d'heure (8 h. 30-8 h. 45). Et nous reprenons la montée.

La faim commence bientôt à se faire sentir. Un arrêt est voté à l'unanimité pour un léger casse-croûte (9 h. 20-9 h. 47). Après quoi nous nous mettons de nouveau en route, et, sans avoir fait d'autres haltes sérieuses, nous voilà au Pic de Bassibié à 11 h. 40.

Le Pic de Bassibié est un des plus beaux belvédères des Pyrénées : vue splendide sur la haute chaîne, depuis le massif de Tabe jusqu'aux montagnes de Luchon. Les touristes y afflueraient certainement si un peu de réclame intelligente le faisait connaître des étrangers : ce serait le rôle du Syndicat d'initiative de l'Ariège, syndicat bien ironiquement baptisé, car en fait « d'initiative » on attend encore son premier acte !...

Tout en déjeunant nous repérons les pics. Nous reconnaissons le Fourcat (2,004), le Saint-Barthélemy (2,349), le Soularac (2,343 ?), le Pic de Brasseil (2,220), le Pédroux (2,831), le Carlitte (2,921), l'Endron (2,476), le Pic de l'Étang Fourcat (2,862), le Montcalm, géant de la région (3,080), la Pique d'État (3,141), la crête dentelée de Bassiès et la Pique Rouge (2,677), le Cap de Fum (2,381), le Pic des Planes (2,065), le Pic de Cabanetous (2,058), le Valier (2,829), et bien d'autres encore. Au Nord, la chaîne du Prat d'Albis, le Plan-taurel, le Sédour et le Roc de Calamès semblent bien petits quand on se retourne ; ils ont l'air de marche-pieds pour descendre dans la plaine qui s'étend à perte de vue.

Le coup d'œil est si beau qu'il nous fait oublier l'heure inexorable et que nos montres marquaient 2 h. 20 quand nous commençons à redescendre sur l'étang d'Artax. Nous suivons une superbe corniche de neige

qui surplombe cet étang ; la pente est rapide, la neige fraîche et épaisse, on enfonce parfois jusqu'au dessus du genou, la marche est pénible et agrémentée de nombreuses culbutes.

Nous passons sans nous arrêter près de l'orry de la jasse d'El Pla de las Louzerns (3 heures) et entrons dans le bois de Pladounels à 3 h. 20. Le sol devient meilleur peu à peu et nous permet d'accélérer le pas, la neige devient moins épaisse et finit par disparaître. Voici Gourbit (4 h. 10), Rabat (4 h. 32), Surba (4 h. 55) et enfin Tarascon (5 h. 20) où, en attendant le train qui nous ramènera, nous échangeons nos impressions sur la journée en regardant flamber quatre grogs réparateurs !

Jacques FERLUS.

Invasion d'une troupe d'Espagnols

Dans la vallée d'Auzat en 1810

Ce titre, disons-le d'abord, promet plus que nous ne pourrions tenir, car nous n'avons, pour le justifier, que le seul document qu'on va lire. Nous n'avons pas fait de longues recherches pour découvrir cette pièce ; elle nous a été gracieusement communiquée par M. Jean Augé, d'Auzat, qui l'a trouvée parmi de vieux papiers de famille.

Elle nous a paru curieuse en elle-même et mériter d'être publiée isolément. Nous n'essayons pas de retracer l'épisode d'histoire locale auquel elle se rapporte ; d'abord, les documents font défaut, et puis vaut-il vraiment la peine de s'arrêter longtemps sur ce qui ne fut, je crois, qu'une vulgaire *vaxia* de troupeaux opérée par une bande de pillards ? Tout autre serait l'importance du fait s'il fallait y voir un incident de la grande lutte de la France impériale contre les Espagnols. Je ne crois pas qu'il en ait été ainsi. La portée historique de notre procès-verbal est donc plus modeste.

Avouons avant de le transcrire que c'est pour la forme — sans jeu de mot — que nous le publions.

Cet échantillon pompeux du style officiel des édiles du premier Empire nous a paru être capable d'intéresser, par lui-même, voire d'égayer, les lecteurs de *l'Ariège Pittoresque* :

L'an mil huit cent dix et le huit octobre, vers l'heure d'une après midi, nous, Jacques Dandine, maire de la commune d'Auzat, et Jeanet....., notre adjoint, sur l'alarme qu'a produit tout à coup la nouvelle répandue que ce



En montait au pic de Bassibié. — Au fond, le mont Valier.

Cliché F. Rives

matin, à la naissance de l'aurore, on avait distingué des Espagnols passer en nombre conséquent en deçà de nos limites frontalières ; convaincus que s'il en est ainsi, ces insurgés n'ont pu que former l'abominable projet de fondre inopinément sur ce sol, de l'isoler en répandant (*sic*) le sang de l'habitant et de le dévaster par les flammes, de tenir une semblable conduite dans les communes environnantes et de se répandre ensuite

successivement sur la partie restante du département pour y excercer (*sic*) les mêmes ravages et y commettre les mêmes horreurs ;

« En vue du salut public et pour obvier de tous nos moyens à ce genre de calamité, en prévenir les effets et les suites, nous avons à l'instant fait sonner le tocsin et battre la générale (*sic*).

« Nous n'avons pas borné là nos soins ; nous avons parcouru, décorés de nos écharpes, la généralité de nos maisons placées dans les divers quartiers, avec cette rapidité que commande le danger, surtout lorsqu'il est présumé possible d'être encouru ; nous avons enjoint à chaque domicilié capable d'un service actif, de prendre ses armes n'importe l'espèce et, sans délai, d'aller se réunir à ses concitoyens sur la place publique.

« Rendus ultérieurement nous-mêmes sur ladite place, nous y vîmes avec quelque satisfaction, malgré notre sollicitude, la totalité de nos administrés valides, munis chacun d'une arme ; nous en primes nous-mêmes chacun une et dans cet état, attendu que tous les moments étaient précieux, nous nous acheminâmes avec ordre vers l'ennemi, animés tous du désir de mesurer nos forces avec les siennes.

« A une très petite distance nous fûmes joints par les habitants valides de Vicdessos et par la majeure partie de ceux de la commune de Saleich, portant chacun une arme et manifestant le même désir que nous.

« Nous avions à peine marché deux heures, lorsque nous fûmes avertis que pousser plus loin serait peine inutile : que les insurgés Espagnols s'étaient transportés en force et en armes sur notre montagne de *Souleem*, qu'ils y avaient recueilli tous les bestiaux qui y paccageaient (*sic*) depuis le mois de juin dernier et les avaient amenés sur leur territoire, en observant, pour rendre la conduite moins lente et moins difficile (*sic*) de les diviser en cinq troupes, précédés chacun d'environ trois quarts d'heure de marche et ayant chacun une avant-garde et une arrière-garde : qu'ils avaient enlevé encore les armes à feu qui servaient à l'usage des gardiens, avec leurs chaudières (*sic*) et autres ustensilles (*sic*) et que ces derniers, effrayés par le nombre, comme incapables d'opposer une résistance, avaient pris la fuite pour sauver leurs jours.

« Sur ce rapport, ayant considéré qu'il nous serait impossible de joindre ces expoliateurs (*sic*), nous avons rétrogradé, nous réservant d'appeler dans la journée de demain tous les individus expropriés de leurs bestiaux, dans l'évènement survenu.

« De quoi et de tout ce dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal pour justifier (*sic*) de notre conduite et pour valoir exprès (?) en outre, ainsi que de raison, et à qui il appartiendra et nous sommes signés, DANDINE, maire ; JEANET, adjoint. J.-M. VIDAL,

garçon — 6 ans, la fillette, 2 ans, laissée à la garde du vieux père à la maison, — montaient allègrement, de bon matin, à Baillère, afin d'y préparer les terres pour les prochaines plantations. Une matinée superbe. Le soleil déjà chaud, rayonnant. Le réveil du printemps dans ses premiers bourgeons, dans les premières fleurs des prés et des bois, la joie partout, pour les yeux et pour le cœur ! — La montée, dans le chemin rocailleux, est moins rude dans cette disposition d'esprit : On cause, on rit, on fait des projets ; on est vite arrivé.

On avait travaillé ferme, toute la matinée. A midi on s'était mis à table, bien dispos. On avait mangé le bon plat par la mère préparé.

— Ah ! c'était bon ! je me suis régalé ! dit Adrien, en se levant, une cigarette à la main, et en se dirigeant vers le feu, pour l'allumer. Tout à coup, il porte la main à son cœur, avec un soupir. Il chancelle, il tombe mort. On s'affole, on crie, on se presse ! Vinaigre aux tempes, aux lèvres, aux narines, frictions, appels : Mon pauvre ami ! mon pauvre enfant !... mon Dieu, ayez pitié de nous !

Rien ! c'est fini, il est mort ! Le petit caillot de sang, venu on ne sait d'où, a fait balle, en atteignant le cœur.

La terre, que le laboureur cultive, est un champ de bataille, comme l'autre, sur lequel il lutte, il peine ; qu'il arrose de sa sueur, qui est du sang.



Fic de Bassibié. — Au deuxième plan, pic Pioulou.

Cliché F. Rives

NÉCROLOGIE

ADRIEN CLASTRE

Jendredi dernier, à Baillère, hameau de la commune de Banat, Adrien Clastre, de Rabat, tombait mort, entre sa jeune femme, sa vieille mère et son petit garçon, foudroyé par une embolie.

Baillère est une ravissante colline, une petite vallée plutôt, à l'extrémité Est de la Garrigue. Elle s'incline, d'un côté, vers Tarascon, et de l'autre, vers Rabat. Les deux familles, Clastre — Adrien et son cousin — Louis, qui fut dernièrement maire de Rabat — y possèdent la principale partie des terres, composées de champs, de prés et de bois. Viennent, ensuite, la famille de Ricard jeune, qui a été également maire de Rabat, et la famille de Jean Paillole, dont le fils, Joseph Paillole, collabore à l'*Ariège Pittoresque*.

Ces jours derniers, je montai à Baillère, désirant revoir cette vallée où je n'étais pas revenu depuis mon enfance, lorsque, gamin, avec mes petits camarades, je courais dans les bois. L'enfant marche, court, saute, bondit, pour la joie de ses jambes : il n'est pas observateur.

Adrien Clastre était occupé à travailler sa terre. Il me fit, avec sa douce amabilité, les honneurs de la maison, avec granges, qu'il possède là, bien exposée au levant, très curieuse par l'aspect antique de sa façade, et la plate-forme qui lui sert de terrasse et de cour. Je m'expliquais la légende, l'histoire, peut-être, qui veut qu'elle ait été bâtie, au moyen-âge, par des *Templiers*. Je signale le cas à l'éminent archiviste départemental de la Haute-Garonne, M. Félix Pasquier, qui connaît si bien l'Ariège, sa seconde patrie. Je ferai, d'ailleurs, prochainement de ma visite un récit. Des impressions trop tristes occupent dans ce moment ma pensée.

Done, avant-hier, Adrien Clastre, sa jeune femme, sa vieille mère et son

Il est glorieux d'y succomber, la charrue ou la bêche, à la main. On peut donc dire d'Adrien Clastre qu'il est mort au champ d'honneur.

Rabat, tout à l'heure, vient de lui faire des obsèques magnifiques dans le plus douloureux recueillement. Toutes les maisons fermées ; tout le village, la société de secours mutuel de *Saint-Roch*, dont il était membre, derrière le cercueil, sa bannière de crêpe cravatée. Sur tous les visages, une morne douleur.

A l'église, d'abord, sur sa tombe, ensuite, des paroles ont été dites, célébrant ses qualités et ses vertus. Il avait 34 ans. Il était grand, robuste, doux, modeste, obligeant, généreux. Il s'en est allé, emportant l'estime et l'affection de tous. On peut graver en toute vérité sur sa tombe, ces mots prononcés, dans l'adieu : « Il fut bon fils, bon époux, bon père, bon citoyen. Il n'avait que des amis ».

Ah ! la bonne mort ! Le poète a dit : *Ceux qui meurent jeunes sont aimés des Dieux*. Oui, si on ne laissait pas deux vieillards, une jeune épouse, deux petits enfants, sans soutien, dans l'éternelle désolation.

Rabat, le 1^{er} mars 1913.

Toussaint NIGOUL.

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

La Révolution de 1848, qui eut pour conséquence l'établissement d'une république généreuse et loyale jusqu'à l'ingénuité, eut dans Anglade, des Cabannes, et dans Arnaud, de Saint-Girons, d'illustres représentants. Ils lui restèrent fidèles malgré le coup d'Etat. Le premier fut très populaire, dans les campagnes, sous le nom de l'homme de la Sal. Attentif au besoin des humbles, il avait, à force d'énergie et de ténacité, fait abolir à jamais l'impôt du sel, si lourd aux pays d'élevage.

Pierre CAZALS.

TOUR DE FRANCE AUTOMOBILE



Une des voitures en pleine vitesse

Lundi matin, dès 7 h. 30, une foule de curieux et d'amateurs se pressaient le long du parapet des allées de Villote, en bordure de la route nationale 119, pour assister au passage des automobiles qui prennent part aux épreuves du Tour de France.

Le contrôle de la course, installé à l'entrée de l'hôtel de ville, était assuré par nos compatriotes, MM. Barthélemy Subra et Müller, mécaniciens; et MM. Godard et A. Soulié.

À 8 h. 53, une ovation chalenreuse salue la première voiture automobile qui débouche de la rue Théophile-Delcassé. C'est le coureur Duray qui arrive premier au contrôle de Foix avec une « Métallurgique ».

Viennent ensuite : à 8 h. 54, Guyot, sur une « Pierron »; à 8 h. 55, Paul Rivière, sur une « Métallurgique ».

Le coureur Abran se classe quatrième, à 9 h. 2, sur machine marque « Bozier »; cinquième, Duval, machine « Hurtu »; 9 h. 6, sixième, Wagner, « Aleyon », 9 h. 21; septième, Giroux, « Aleyon », 9 h. 19; huitième, Ravaud, « Barré », 9 h. 19; neuvième, Anzemery, même marque, même heure; dixième, à 9 h. 25, Drouillet, « Buick »; Grandvaud, « Ponette ».

Sont ensuite arrivées par groupes : à 9 h. 28, les deux machines « Corre la-Licorne »; à 9 h. 30, les trois « Ariès »; à 9 h. 33, les trois « Anasgasti ».

Enfin, à 9 h. 58, le dernier coureur s'est présenté au contrôle, de Pommervault, conducteur de « l'Air Solide ».

Il n'y a eu aucun arrêt à Foix.

Les coureurs, après avoir rempli les formalités du contrôle, ont repris la route pour la huitième étape de la course qui comprenait Toulouse-Foix-Saint-Girons-Pau.

Aucun accident ni incident à signaler.

VIATOR.

C'est au flanc de nos montagnes, dans les grottes du Mas-d'Azil, de Niaux et de Lombrive que nos lointains ancêtres de l'âge de pierre placèrent leur maison, leur temple et parfois leur tombeau. C'est là que vous les retrouverez, tels que le millieu permet de les imaginer ou même tels qu'ils se sont peints.

Thiippe MORÈRE.

Sur le territoire même de la commune de Montardit, au plateau de Lasserre, à sept ou huit kilomètres d'Austris (Saint-Lizier,) se trouve un vaste champ, admirablement situé pour faire camper une armée, qui porte encore aujourd'hui le nom significatif de Camp de César.

Abbé CABIBEL.

Autrefois les infortunes frappaient les corps sans aigrir les âmes, parce que le sentiment de la justice et de la bonté de la Providence leur survivait et les dominait. « Dieu nous a visités », disaient les consuls de Pamiers, après les années désolées par les maladies contagieuses et la disette. Une puissante santé morale fortifiait les esprits et neutralisait les maux qui accablaient les hommes.

Jules de LAHONDÈS.

Dans les Pyrénées d'Ariège, le sublime n'est guère mis en valeur. Il est invisible, haut perché, farouche. Il ne se dérobe pas, mais il ne se montre pas. Il existe, d'autant plus vivant qu'il n'est pas altéré par l'industrie humaine, vulgarisé par les racontars, la chronique.

Louis GAUSSEN.

Le Général Baron Goullus

Dans un coin de l'humble cimetière de Brie, canton de Saverdun, cachée au milieu des hautes herbes et ombragée par un chêne plus que centenaire, se trouve la tombe d'un général du premier Empire. François Goullus, né à Lyon en 1758, servit comme engagé volontaire au régiment de la Couronne en 1776. Il était adjudant au moment de la Révolution, et dès lors ses brillants services lui valurent un avancement rapide. Commandant en chef au Quesnoy, où il fut fait prisonnier de guerre à la reddition de la place (22 septembre 1793), général de brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse le 17 février 1797, il devint membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803 et commandeur le 4 juin de l'année suivante. L'habileté et la bravoure qu'il déploya dans ses nombreuses campagnes (armées du Nord et de Belgique 1792-1795; armées de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, de Mayence, du Danube et du Rhin, 1796-1801; armées d'Italie et de Naples, 1805-1807, campagne d'Espagne, 1808-1810, (où il reçut trois blessures), le firent distinguer de Napoléon, qui le créa baron de l'Empire par lettres patentes du 13 août 1811, avec 4,000 francs de rente annuelle sur le Hanovre (1).

Admis à la retraite en mars 1814, il acheta le château de Brie, où il vint passer dans la solitude les derniers mois d'une existence si bien remplie, loin du bruit des camps et du tumulte des batailles. Rallié au gouvernement de Louis XVIII à la première Restauration, il fut fait chevalier de Saint-Louis le 20 août 1814. Mais il ne jouit pas longtemps d'un repos qu'il était venu chercher dans ce petit village de l'Ariège; il mourut le 7 septembre 1814, à l'âge de cinquante-six ans.

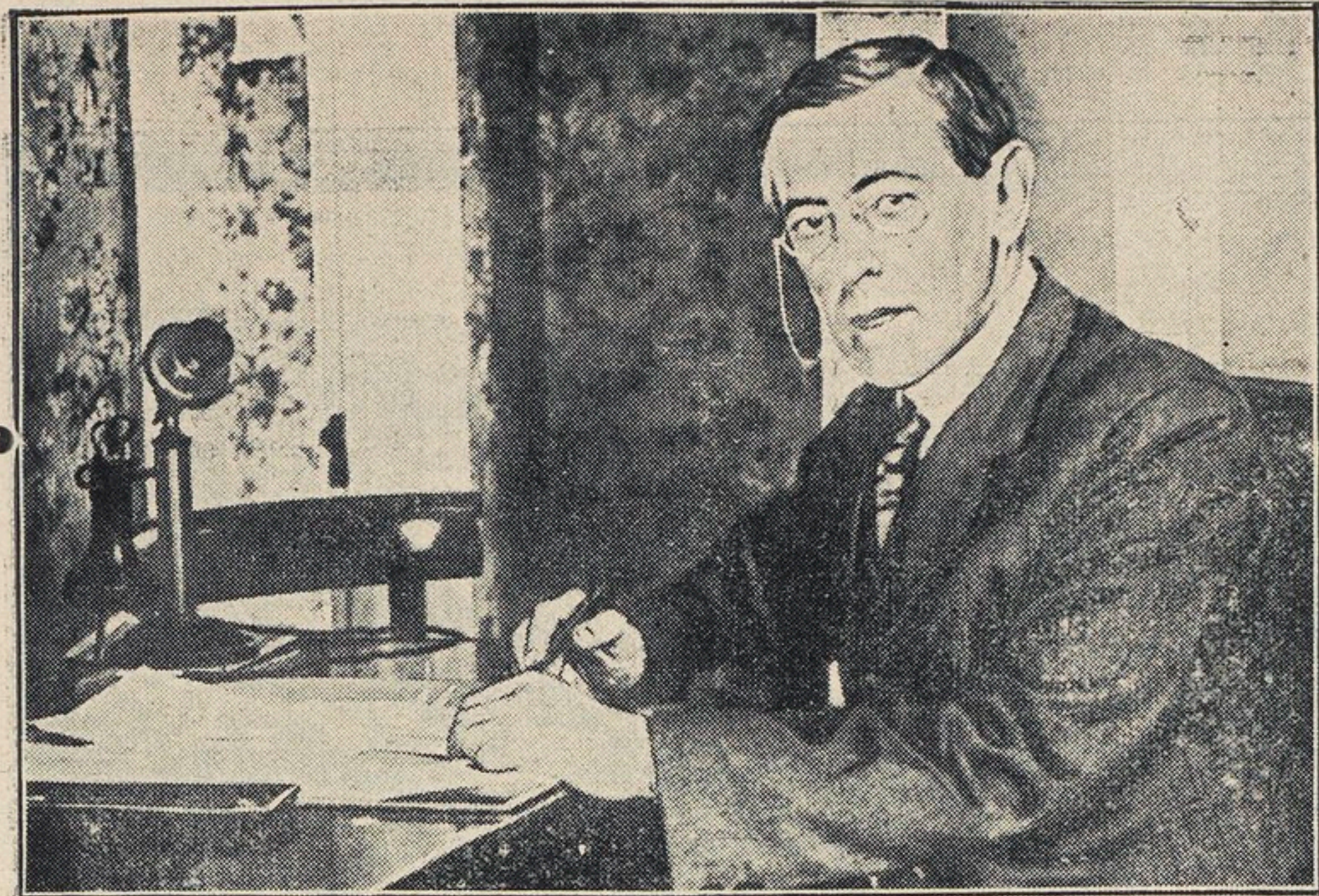
Au-dessous d'un médaillon en marbre blanc qui représente l'effigie du général Goullus, on lit ces vers gravés par une main amie sur la pierre qui recouvre ses restes :

*Craint de nos ennemis, chéri de ses soldats,
La victoire toujours accompagna ses pas.
Bon père, ami tendre et sincère,
Des malheureux il fut l'appui.
Passant, à votre cœur si la vertu fut chère,
Honnez cette cendre et priez Dieu pour lui.*

C. BARRIÈRE-FLAVY.



(1) Archives du ministère de la Guerre.



M. WOODROW WILSON, Président des Etats-Unis, qui vient de faire son entrée à la Maison Blanche.



REVOLUTION AU MEXIQUE.
Les six frères Almader, qui se sont tous enrôlés dans les rangs des insurgés. A remarquer l'abondance des munitions dont ils disposent.

Échos Ariégeois

Carnet des naissances. — Nous avons appris avec plaisir que le sympathique capitaine de gendarmerie de Pamiers, M. Hallard, était, depuis quelques jours, l'heureux père d'un superbe garçon, André.

Suivant le cliché habituel, la mère et l'enfant se portent bien.

Nous adressons nos félicitations aux parents et formons les vœux les plus complets de bonheur pour le nouveau venu.

Mariages. — A Toulouse, mariage de notre compatriote Appaméen, M. Albert Fenouil, électricien, avec Mlle Rosa Gaubert.

A Paris, mariage de notre compatriote des Pujols, M. Alexandre Mary, publiciste, ancien secrétaire du Président de la Chambre des députés, avec Madame Victor Gagé, fille de Mme Vve Mouli-Régat.

Nécrologie. — A Toulouse, décès, à l'âge de 63 ans, de notre très estimé compatriote Fuxéen M. le général Combes. Voici les états de service du regretté défunt :

Le général Combes, né à Foix le 5 septembre 1849, ne comptait pas moins de vingt et une campagnes ; il avait débuté en 1870, à sa sortie de Saint-Cyr, contre les Allemands, puis il avait fait toutes les grandes campagnes coloniales entreprises depuis cette époque. C'est surtout au Sénégal et au Soudan qu'il se signala ; à la prise de Daba, un des plus beaux faits d'armes de l'époque, il monta le premier à l'assaut ; puis il eut à combattre Samory, dont il écrasa les dernières bandes. Enfin, à Madagascar, où il servit sous le général Galliéni, sa vaillante conduite lui valut une citation à l'ordre.

Général de brigade en 1900, il fit la campagne de Chine contre les Boxers et commanda la brigade française d'occupation, à Tientsin. Le général Combes était passé au cadre de réserve il y a deux ans.

— A Foix, décès, à l'âge de 71 ans, de M. Joseph Chausson, garde particulier.

— A Savignac, décès, à l'âge de 82 ans, de M. Fau, père de M. l'abbé Fau, curé de la paroisse.

— A Saverdun, décès, à l'âge de 92 ans, de la vénérée Mère Saint-François Xavier Biar, ancienne supérieure de la maison de Notre-Dame de l'Isle-Jourdain, archidiocèse d'Auch.

— A Saint-Gaudens, décès de M. Abadie, beau-père de M. Pierre Artigues, l'excellent et distingué publiciste Saint-Gironnais.

— A Saint-Lizier, en son château de Saint-Jacques, décès de Mme Veuve Seube, née Dupré, fille du bien regretté Colonel Dupré, ancien maire de Saint-Lizier, sœur de notre ami M. Eugène Dupré, de Castillon. Nos condoléances les plus

attristées à tous les membres de l'honorable famille, si cruellement atteinte par ce deuil prématuré.

— A Bélesta, décès, à l'âge de 78 ans, du regretté M. Gouzy, receveur-buraliste, président de la 1417^e section des vétérans des armées de terre et de mer, décoré de la médaille militaire.

— A Auzou, décès, à l'âge de 22 ans, de Mlle Anaïs Carrère, nièce de M. le Curé de la paroisse.

Nos compatriotes. — Au théâtre de Monte-Carlo, qui compte parmi les plus renommés du monde, vient d'être créé, le mardi 4 mars, *Pénélope*, le premier opéra de M. Gabriel Fauré, originaire de Pamiers, directeur du Conservatoire national de musique. L'œuvre de notre célèbre compatriote a obtenu devant une assistance d'élite le plus éclatant succès.

— M. Philippe Amiel, un ancien élève du collège de Pamiers, capitaine d'infanterie coloniale au Maroc, est promu au grade de chef de bataillon.

Le commandant Amiel sera un des plus jeunes chefs de bataillon de notre armée. Il n'a en effet que 38 ans. Son entrée dans la carrière militaire faisait d'ailleurs bien augurer des succès de notre brillant officier. A 24 ans, M. Philippe Amiel était en effet décoré pour faits de guerre.

Légion d'honneur. — Nous avons le plaisir d'apprendre la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre ami M. Riols, capitaine du 96^e de ligne, ancien lieutenant à Pamiers.

Nos sincères félicitations.

— M. Levat, commandant en retraite du recrutement de Foix, figure au tableau de concours pour la Légion d'honneur, année 1913, pour le grade d'officier.

— Notre compatriote M. Lanzerte, capitaine au 59^e, figure au même tableau pour la croix de chevalier.

Nouvelles militaires. — M. Couty, chef de bataillon au 59^e régiment d'infanterie, passe au 120^e (1^{er} bataillon).

— M. Jean-Baptiste Bert, officier d'administration de 1^{re} classe à Châlons-sur-Marne, est nommé en la même qualité à la sous-intendance de Foix, en remplacement de M. Raynaud.

Magistrature. — M. Causse, récemment installé en qualité de juge au tribunal de Saint-Girons, a été chargé, pour trois ans, des fonctions de juge d'instruction en remplacement de M. Richard, nommé président du tribunal civil de Muret.

Contributions indirectes. — M. Brun, directeur des Contributions indirectes à Foix, est nommé en la même qualité à Agen. Il est remplacé dans notre ville par M. Moysset.

Banque de France. — Dans le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la

Banque de France, qui s'est tenue le 30 janvier 1913, nous trouvons que la succursale de Foix a fait, durant l'exercice 1912, le gros chiffre de 33 949,500 francs d'opérations et réalisé un bénéfice net de 73,262 francs.

Notre succursale dépasse de plusieurs millions, le croirait-on, celles d'Auch et de Cahors, dont la première a fait pour 29,690,400 francs d'opérations avec bénéfice net de 63,687 francs et la seconde pour 28,091,300 francs d'opérations, avec 49,713 francs de bénéfices nets.

Nous ne saurions trop nous féliciter de voir l'Ariège prospérer de plus en plus au point de vue commercial et industriel.

Eaux et forêts. — M. Omizos, garde général stagiaire à Quérigut, a été nommé garde général de 2^e classe, par arrêté ministériel du 1^{er} mars.

— Nous relevons sur le tableau d'avancement pour le grade de brigadier domanial, pour l'année 1913, les gardes domaniaux de la 18^e conservation des eaux et forêts, dont les noms suivent :

MM. Laffont, à Miglos ; Perrin, à Artigues ; Carbonne à Gourbit ; Rouzaud à Seix ; Anthié à Ax ; Satgé à Albiès ; Marrot à Saleix.

Gendarmerie. — M. Henri-Jean Lacoste, ancien maréchal des logis, proposé par la compagnie de l'Ariège, est nommé gendarme à cheval dans la compagnie du Gers (17^e légion).

Primes aux éleveurs. — Dans la liste des « Primes aux naisseurs » des étalons achetés par l'administration des haras en 1912, nous relevons le nom de M. Jean Bernet, de Prat et Bonrepaux (Ariège), qui a obtenu une prime de 300 francs pour son étalon « Etourdi », par Icarra et Emilie.

Vacances scolaires. — Pour les écoles publiques primaires, les vacances de Pâques commenceront, comme nous l'avons annoncé, le 19 mars après la classe du soir et finiront le lundi de Quasimodo, 8 heures du matin.

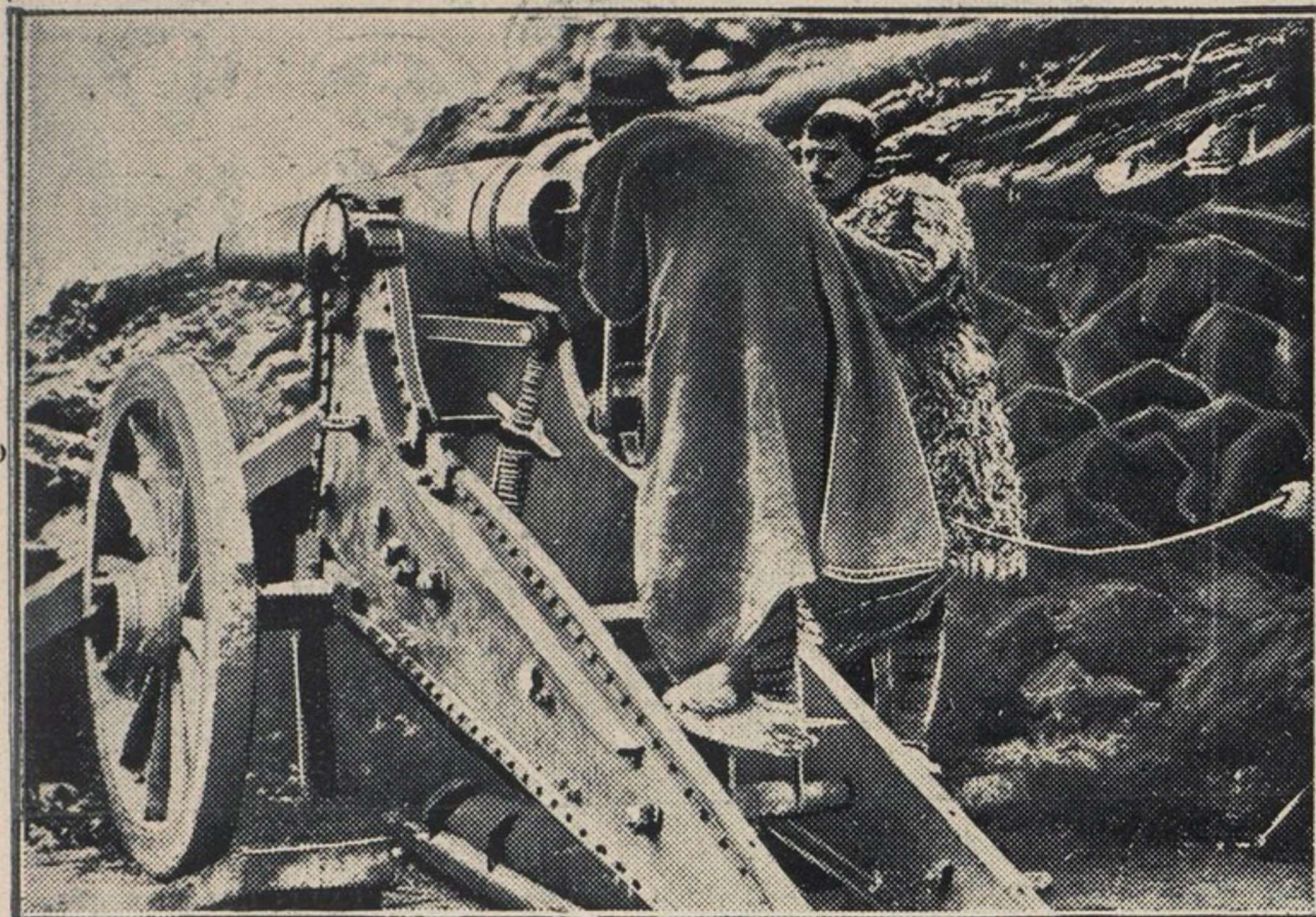
Pour le lycée, les collèges, les écoles normales, et les écoles primaires supérieures, les vacances commenceront le samedi 15 mars et finiront également le lundi de Quasimodo.

Association civile. — L'*Officiel* du 8 mars publie l'extrait d'une déclaration faite le 15 février dernier par le « Stade fuxéen », qui a établi son siège social au café du Théâtre, à Foix, et se propose la pratique des exercices physiques.

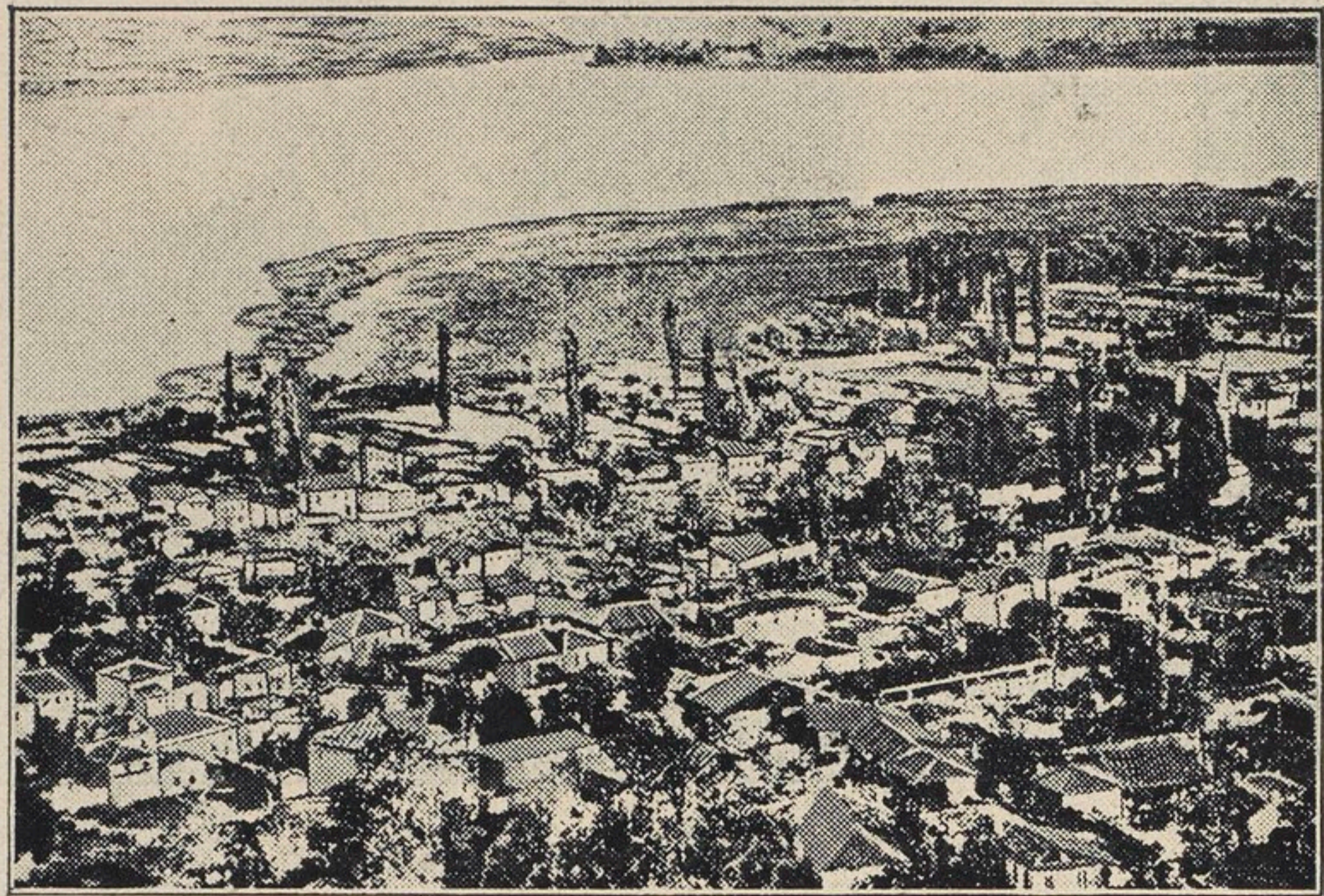
Société de gymnastique. — La Société de gymnastique les « Fuxéens » organise une tombola. Les nombreux lots sont exposés dans les vitrines de la maison Langlade, rue de la Faurie. Le premier lot sera, au choix du gagnant, soit une bicyclette (dame ou homme), soit une machine à coudre, soit un fusil de chasse, soit un pathéphone.

Le réseau du midi. Le mardi 4 mars, a été distribué, à la Chambre, un projet de loi tendant

GUERRE DANS LES BALKANS



Monténégrins avec leurs plus gros canons dans les montagnes de Tarabosch.



Reddition de Janina. — Vue de Janina, occupée maintenant par les Grecs.

à approuver la convention passée le 19 février 1913 entre le ministre des travaux publics, des postes et télégraphes et la Compagnie des chemins de fer du Midi pour la concession éventuelle : d'une part, des lignes à voie normale d'Espalion à Saint-Flour, de Quillan à Bèlest, de Villefranche-Vernet-les-Bains à Vernet-les-Bains et à Saborre.

D'autre part, des lignes à voie étroite de Montlouis-la-Cabanasse à Quillan ou à un point de la ligne de Quillan à Bèlest, de Bourg Madame à la gare frontière française, de la ligne transpyrénéenne d'Ax-les-Thermes à Ripoll.

Pour les chasseurs. — La campagne que mènent en ce moment-ci les chasseurs pour le repeuplement en gibier des environs de Pamiers, porte ses fruits et les adhésions arrivent nombreuses de tous côtés au comité. Tous comprennent, en effet, que c'est là une question primordiale d'intérêt général.

D'ores et déjà, les fonds versés permettront de faire l'expérience dans la commune de Pamiers où un certain nombre de couples de perdreaux seront distribués au Terrefort et à la plaine, dans les quartiers que cet oiseau semble affectionner le plus.

Rallye-Terrier de Pamiers. — Encore un exploit de cette jeune société.

Dans sa dernière chasse dans les bois de Lamonge, le Rallye-Terrier a capturé deux superbes blaireaux qui ont été amenés vivants à Pamiers pour le dressage des chiens.

Skating-Palace Fuxéen. — Le championnat de vitesse de l'Ariège en patins à roulettes dont nous avons déjà à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs, a eu lieu dimanche dernier sur la magnifique piste du Skating-Palace Fuxéen. Douze coureurs ont pris le départ pour les éliminatoires. Sont restés qualifiés pour la finale : MM. Crampagne, Bez, Rouaix et Rouch.

La finale courue le soir même a donné le titre de champion de l'Ariège à M. Francis Crampagne sur patins Sun (M. Périès seul représentant à Foix), grâce à la facilité avec laquelle il prenait les virages. Le public sympathique a chaudement ovationné le gagnant.

A l'issue de la course un apéritif d'honneur a été offert aux coureurs par M. Périès, directeur du Skating Palace. En terminant, félicitons ce dernier du brillant succès qu'il a remporté dimanche et remercions-le pour le beau spectacle que son dévouement et son initiative nous ont procuré.

RINK.

Société canine du Sud-Ouest. — La septième exposition de la Société canine du Sud-Ouest, dont le public connaît déjà la date et le nom des juges aura lieu, comme les années précédentes, sous les beaux ombrages des allées Saint-Michel, à Toulouse.

Cet emplacement desservi par deux lignes de tramways, donne l'assurance de visiteurs nombreux à cette manifestation, dotée de plus de 5,000 francs de prix en espèces, sans préjudice des prix spéciaux et prix d'honneur.

Si l'on se base sur le nombre des demandes de règlements, on peut supposer que les plus beaux

sujets de la race canine seront en concurrence à Toulouse.

Le règlement paraîtra dans la deuxième quinzaine du mois de mars et, à partir du 1^{er} avril, les engagements seront reçus au secrétariat, 2, place Saint-Etienne, Toulouse.

Eclairage de la grotte du Mas-d'Azil. — On annonce que la grotte du Mas-d'Azil, qui est une de nos curiosités naturelles les plus remarquables, va être pourvue d'un système d'éclairage propre à donner satisfaction aux nombreux touristes qui viennent le visiter. M. le conducteur des ponts et chaussées en tournée d'inspection a demandé que tous les compartiments soient éclairés par des lampes Tantale à filament métallique.

La grève du Transpyrénéen. Les ouvriers du Transpyrénéen se sont mis d'accord avec leurs patrons devant M. le Juge de paix d'Ax-les-Thermes. Les uns et les autres s'en rapportent à l'arbitrage de la Commission départementale, que M. le Préfet de l'Ariège, en tournée de révision a promis de réunir d'urgence. M. le Corne, ingénieur en chef du Transpyrénéen, a été mis au courant du traité intervenu entre M. Pellerin et les ouvriers, et prié de donner sans retard son avis.

Il convient de se réjouir de cette solution, car les ouvriers du Transpyrénéen sont réellement intéressants, à cause du travail exceptionnellement dur et pénible qu'ils exécutent.

Ces ouvriers sont en grande partie des Espagnols qui ne savent pas se faire comprendre et qui, ne connaissant pas les lois qui, en France, protègent le travail, méritent d'être défendus. Il faut leur savoir gré, en outre, de venir ici exécuter un travail que nos ouvriers leur laissent volontiers.

Echenillage. — Grâce à la clémence de la température de cet hiver, les insectes se sont propagés avec une intensité telle que les récoltes qui poussent ou vont pousser sont menacées d'une invasion de destructeurs.

Les arbres, et particulièrement les pins et les sapins, sont couverts de cocons qui sont de vrais nids à chenilles. Nous signalons le danger. A l'administration préfectorale et à celle des forêts d'ordonner et prendre les mesures efficaces.

Le temps arrive où l'on va regretter amèrement de ne pas avoir accordé aux petits oiseaux une protection plus active et plus efficace.

Escrocs arrêtés. — On vient d'arrêter à Madrid quinze membres d'une société qui, pour duper les naïfs, leur demandaient par lettres d'envoyer de l'argent pour dégager une malle ou une valise renfermant d'importantes sommes d'argent. Ces malandrins ont opéré, on s'en souvient, à Foix et dans diverses villes du département.

Exploit de noctambules à Castillon. — Dans la nuit du mercredi 6 mars, des inconnus ont pénétré dans la propriété de Mme Castet, où ils ont arraché de son socle et jeté à terre une ruche peuplée d'abeilles.

Cet acte stupide aurait pu avoir des conséquences graves s'il s'était trouvé, près de là, quelque habitation; fort heureusement l'apier se trouve isolé au milieu d'un champ et la fureur des abeilles

les n'a pu se retourner que sur leurs agresseurs qui n'ont peut-être pas eu tous les honneurs de la guerre dans cette expédition nocturne.

Mme Castet fait rechercher activement les coupables pour les livrer à la justice, comme ils le méritent.

Accident et mort subite à Goulier. — Le mardi 5 mars, à Goulier, Augé Baca, un vieillard de 75 ans, tombe si malencontreusement de son âne, qu'il se démet une épaule. Le docteur est aussitôt appelé.

Au moment où celui-ci se retire, il est abordé dans la rue, par un autre bon vieux, Elie Séguélas, lequel se plaint d'un point de côté. Le docteur l'écoute avec intérêt lorsque tout à coup, il le voit défaillir et s'abattre, à son côté, comme une masse : on le relève mort. Cette fin si foudroyante a naturellement impressionné le docteur Dupuy et la population tout entière.

Mort subite à Ustou. — Au coin du feu, M. Peyrat Pypetit, maçon du hameau de Trame-saygues, est tombé à la renverse, au milieu de sa famille et, malgré tous les soins, a expiré presque aussitôt. Il était âgé de 69 ans.

Accident du travail à Péreille. — Un grave accident qui aurait pu être mortel, s'est produit ces jours derniers à la mine de bauxite de Péreille.

Le nommé Léon Cassé, ouvrier, âgé de 18 ans, était occupé dans une galerie, lorsqu'un wagonnet, plein de pierres et de matériaux de déblaiement se déchargea sur lui. A ses cris on s'empressa d'accourir et de le dégager. Après constatations, on s'aperçut qu'il avait une foulure grave à la jambe gauche et une luxation à l'épaule droite.

Sur les instances du directeur de la mine, et vu la gravité du mal, on a jugé nécessaire de le transporter à l'hôpital de Toulouse.

Crime ou suicide. — Lundi, le parquet de Pamiers composé de MM. Falgos, procureur de la République, Bru, juge d'instruction, Estel, greffier, accompagnés de M. le docteur Cabanié, médecin légiste, s'est transporté à Saint-Ybars, où il avait été appelé par la gendarmerie et le juge de paix du canton. Il s'y est livré à une enquête au sujet du cadavre d'un inconnu découvert dans la journée de dimanche dans la rivière la Lèze, au barrage du Moulin de Barcoude. Le corps qui avait séjourné dans l'eau environ six semaines était de décomposition avancée; néanmoins les jambes et les mains de l'inconnu étant ligottées avec une ceinture et une cordelette, il y avait présomption de crime. La brigade mobile de Toulouse et la gendarmerie ont été chargées de l'enquête pour découvrir l'identité du noyé.

Le crime de Molandier. — L'horrible assassinat de la ferme de Boutet passionne au plus haut point la région mazérienne où la victime était très connue. La police est sur les dents et de nombreux agents battent la contrée. Pour le moment, rien n'a transpiré et, malgré les racontars et faux bruits d'arrestation qui circulent à tous les moments, rien de sensationnel ne s'est produit. Il convient de laisser opérer la justice et d'attendre.

Marche des Trains de Voyageurs à partir du 15 Octobre 1912

Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

DÉPARTS							
TOULOUSE-MAT...	4 55	9 10	9 38	13 40	17 20		
Halte de Ste-Agne...	5 5	»	»	9 47	13 49	17 29	
Portet-St-Simon...	5 15	»	»	9 57	13 59	17 39	
Halte de Pinsaguel...	5 19	»	»	10 1	14 3	17 43	
Pins-Justaret...	5 26	»	»	10 8	14 10	17 50	
Venerque-le-Vernet...	5 34	»	»	10 16	14 18	17 59	
Miremont...	5 41	»	»	10 23	14 25	18 6	
Auterive...	5 51	9 47	10 33	14 36	18 18		
Cintegabelle...	6 »	»	»	10 42	14 45	18 28	
Saverdun...	6 13	10 2	11 2	14 58	18 41		
Vernet-d'Ariège...	6 23	»	»	11 12	15 8	18 52	
Pamiers...	6 45	10 26	11 35	15 27	19 13		
Halte de Verniolle...	6 52	»	»	11 42	15 34	19 20	
Varilhès...	7 1	10 37	11 51	15 42	19 37		
H. de St-Jean-de-V...	7 8	»	»	11 58	15 49	19 44	
Foix... Arrivée...	7 15	10 46	12 5	15 56	19 52		
Foix... Départ...	7 30	10 56	12 15	16 6	20 2		
St-Paul-St-Antoine...	7 41	»	»	12 26	16 17	20 14	
Mercus...	7 50	»	»	12 34	16 25	20 23	
Tarascon...	8 1	11 21	12 40	16 37	20 36		
Ussat-les-Bains...	8 9	11 28	—	16 44	20 44		
Les Cabannes...	8 20	11 39	—	16 55	20 56		
Luzenac-Garanou...	8 39	11 49	—	17 6	21 7		
Halte de Castelet...	8 49	»	—	17 15	21 16		
AX-LES-THERMES Arr.	8 55	12 »	—	17 21	21 22		

DÉPARTS							
AX-LES-THERMES	—	8 23	12 20	17 22	—		
Halte de Castelet...	—	8 29	12 27	17 29	—		
Luzenac-Garanou...	—	8 40	12 36	17 38	—		
Les Cabannes...	—	8 51	12 47	17 49	—		
Ussat-les-Bains...	—	9 4	12 59	18 »	—		
Tarascon...	5 16	9 16	13 9	18 9	—		
Mercus...	5 24	9 24	13 17	18 17	—		
St-Paul-St-Antoine...	5 33	9 33	13 26	18 26	—		
Foix... Arrivée...	5 44	9 44	13 37	18 37	—		
Foix... Départ...	5 57	9 55	13 46	18 45	19 22		
H. de St-Jean-de-V...	6 5	10 3	13 54	»	19 30		
Varilhès...	6 12	10 11	14 2	»	19 40		
Halte de Verniolle...	6 21	10 19	14 11	»	19 49		
Pamiers...	6 37	10 38	14 28	»	20 10		
Vernet-d'Ariège...	6 49	10 48	14 40	»	20 24		
Saverdun...	7 2	10 59	14 56	»	20 38		
Cintegabelle...	7 15	11 10	15 9	»	20 50		
Auterive...	7 29	11 21	15 23	18 19	19 48	21 7	
Miremont...	7 38	11 29	15 32	18 29	»	21 16	
Venerque-le-Vernet...	7 46	11 36	15 41	18 38	»	21 24	
Pins-Justaret...	7 55	11 44	15 50	18 53	»	21 33	
Halte de Pinsaguel...	8 3	11 51	15 58	19 1	»	21 41	
Portet-St-Simon...	8 9	11 56	16 5	19 7	»	21 46	
Halte de Ste-Agne...	8 21	»	16 18	19 22	»	21 58	
TOUL. MAT... Arr.	8 32	12 13	16 28	19 35	20 21	22 8	

Ligne de Saint-Girons à Foix.

DÉPARTS					
SAINT-GIRONS...	5 45	9 17	17 42		
Lescure...	6 »	9 32	17 57		
Rimont...	6 8	9 40	18 5		
Castelnar-Durban...	6 19	9 51	18 17		
Halte de Ségalas...	6 26	9 58	18 24		
La Bastide-de-Sérou...	6 39	10 11	18 35		
Halte de Cadarcet...	6 49	10 21	18 45		
Baulou...	6 56	10 28	18 52		
FOIX... Arr.	7 10	10 42	19 5		

DÉPARTS							
FOIX...	7 40	14 50	16 3	20 10			
Baulou...	7 53	15 4	16 16	20 24			
Halte de Cadarcet...	7 59	15 11	16 22	20 31			
La Bastide-de-Sérou...	8 12	15 27	16 35	20 48			
Halte de Ségalas...	8 20	15 35	16 43	20 56			
Castelnar-Durban...	8 27	15 46	16 51	21 5			
Rimont...	8 36	16 »	17 »	21 16			
Lescure...	8 43	16 11	17 7	21 24			
St-GIRONS... Arr.	8 56	16 25	17 20	21 38			

Ligne de Boussens à Saint-Girons.

DÉPARTS							
BOUSSENS...	8 4	11 10	16 31	20 15			
Mazères-sur-le-Salat...	8 15	11 21	16 42	20 26			
Salies-du-Salat...	8 24	11 29	16 49	20 33			
His-Mane-Touille...	8 31	11 36	16 56	20 40			
Halte de Castagnède...	8 37	11 42	17 2	20 46			
Prat-et-Bonrepaux...	8 46	11 51	17 11	20 55			
Halte de Caumont...	8 55	11 59	17 19	21 3			
Halte de St-Lizier...	9 4	12 8	17 28	21 12			
St-GIRONS... Arr.	9 8	12 12	17 32	21 16			

DÉPARTS							
SAINT-GIRONS...	5 11	9 9	14 22	16 42	17 50		
Halte de St-Lizier...	5 16	9 14	14 27	16 47	17 57		
Halte de Caumont...	5 25	9 23	14 36	16 56	18 11		
Prat-et-Bonrepaux...	5 33	9 31	14 44	17 13	18 24		
Halte de Castagnède...	5 42	9 40	14 53	17 22	18 37		
His-Mane-Touille...	5 48	9 46	14 59	17 30	18 46		
Salies-du-Salat...	5 56	9 54	15 8	17 38	18 56		
Mazères-sur-le-Salat...	6 3	10 1	15 17	17 47	19 7		
BOUSSENS... Arr.	6 12	10 10	15 27	17 58	19 22		

Ligne de Bram à Lavelanet.

DÉPARTS							
BRAM...	7 42	8 2	14 32	16 28	18 48		
Montréal...	7 52	8 19	14 44	16 37	18 59		
Cailhau...	8 11	8 27	14 53	16 45	19 8		
Belvèze...	8 22	8 35	15 2	16 53	19 28		
Bellegarde...	8 31	8 44	15 14	17 2	19 43		
H. de Lignairolles...	8 39	8 52	15 25	17 10	19 55		
Moulin-Neuf...	8 45	9 7	15 38	17 15	20 27		
Lagarde...	9 15	15 46	—	20 35	—		
Camon...	9 23	15 54	—	20 43	—		
Chalabre...	9 35	16 4	—	20 55	—		
Rivel-Montbel...	9 42	16 11	—	21 2	—		
Sainte-Colombe...	9 50	16 22	—	21 10	—		
Le Peyrat...	10 »	16 32	—	21 20	—		
Laroque-d'Olmes...	10 7	16 41	—	21 29	—		
LA VELANET Arr.	10 13	16 47	—	21 35	—		

DÉPARTS							
LA VELANET...	5 27	—	6 45	10 50	15 49		
Laroque-d'Olmes...	5 34	—	6 35	10 57	15 56		
Le Peyrat...	5 43	—	7 1	11 4	16 4		
Sainte-Colombe...	5 49	—	7 19	11 13	16 19		
Rivel-Montbel...	5 56	—	7 37	11 20	16 26		
Chalabre...	6 5	—	8 2	11 31	16 35		
Camon...	6 14	—	8 23	11 42	16 45		
Lagarde...	6 20	—	8 41	11 52	16 53		
Moulin-Neuf...	6 29	7 37	9 32	12 11	16 39	17 16	
H. de Lignairolles...	6 36	7 44	»	12 18	16 47	17 23	
Bellegarde...	6 44	7 52	10	12 27	17 4	17 33	
Belvèze...	6 54	8 2	10 26	12 39	17 20	17 45	
Cailhau...	7 1	8 8	10 41	12 45	17 28	17 53	
Montréal...	7 9	8 16	11 3	12 53	17 37	18 2	
BRAM... Arr.	7 17	8 24	11 17	13 2	17 48	18 12	

Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers.

DÉPARTS							
MOULIN-NEUF...	5 21	8 53	9 10	17 25	20 23		
Mirepoix...	5 34	9 2	9 22	17 43	20 38		
Halte de Coutens...	5 41	—	9 29	17 51	20 46		
Rieucros...	5 48	—	9 36	18 2	20 54		
Les Pujols...	5 55	—	9 43	18 11	21 2		
Halte de St-Amadou...	6 »	—	9 48	18 17	21 7		
Carlaret (Le)...	6 6	—	9 54	18 24	21 15		
PAMIERS... Arr.	6 15	—	10 3	18 35	21 26		

DÉPARTS							
PAMIERS...	6 42	11 6	—	15 48	19 30		
Carlaret (Le)...	6 52	11 17	—	16 »	19 40		
Halte de St-Amadou...	6 58	11 24	—	16 7	19 46		
Les Pujols-Ariège...	7 3	11 29	—	16 13	19 51		
Rieucros...	7 10	11 36	—	16 25	19 58		
Halte de Coutens...	7 17	11 43	—	16 33	20 5		
Mirepoix...	7 26	11 54	16 25	16 47	20 14		
MOULIN-NEUF Arr.	7 34	12 2	16 35	16 57	20 22		

Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

DÉPARTS							
Saint-Girons... Dép.	5 25	9 40	13 40	17 50			
Lambège-Monté...	5 30	9 45	13 45	17 56			
Lambège...	5 35	9 53	13 50	18 3			
Auber...	5 39	9 58	13 54	18 8			
Moulis...	5 44	10 3	13 59	18 14			
Luzenac...	5 52	10 11	14 7	18 21			
Engomer...	6 »	10 24	14 15	18 34			
Alas...	6 4	10 29	14 19	18 39			
Arrout-Cescau...	6 8	10 33	14 23	18 43			
Andressein...	6 13	10 38	14 28	18 48			
Castillon... Arrivée.	6 15	10 40	14 30	18 50			

||
||
||



Nous prévenons nos lecteurs que la 1^{re} édition de cet ouvrage étant épuisée, la 2^e édition sera mise sous presse prochainement, et la vente recommencera.

Scierie Mécanique
D. LESTEL
 FOIX
 BOIS DE CONSTRUCTION
 Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier
 PAMIER'S AVENUE DE LA GARE
 Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.
 + Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin. +

REPRÉSENTATION COMMERCIALE
Cyprien TOULZA
 CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)
 VINS SUPÉRIEURS
 PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
 Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
 Dépôt de Bières et Limonades de Marque
 PRIX SPÉCIAUX A NOS CLIENTS

L'ANÉMIE est sûrement guérie par le VIN et les CACHETS du Docteur SKRIP.
 Envoi franco en gare contre mandat de 5 fr. 60 adressé à la
PHARMACIE MODERNE
 PAMIER'S

CRÉDIT LYONNAIS
 AGENCE DE FOIX
 Rue Théophile-Delcassé
 Location de Compartiments de Coffres-Ports
 AU MOIS OU A L'ANNÉE
 PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT
 ESCOMPTE & RECOURÈMENTS
 ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION
 SAPIN, CHÈNE, ETC.
 Usines de la Forge et de la Ville
J.-B. ROUZAUD
 BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

F. DAUPHIN

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

FOIX

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAUX
 PAPETERIE CLASSIQUE
 FOURNITURES POUR LE DESSIN
 POCHETTES DE COMPAS
 Copies de Lettres — Presses à Copier
 REGISTRES DE TOUTS FORMATS
 MACHINES A ÉCRIRE ET FOURNITURES
 Encre de toutes Marques
 PAROISSIENS — MISSELS — MAROQUINERIE
 ARTICLES POUR CADEAUX
 Stylographes et porte-plumes réservoirs
 APPAREILS ET FOURNITURES
 PHOTOGRAPHIQUES
 CARTES POSTALES — PANORAMAS
 ALBUMS — VUES DU PAYS
 Correspondance des Messageries de Journaux
 Hachette et de la Région
 PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
 Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

A. ROUSSET

VINS EN GROS
 HUILES & SAVONS

DÉFIE TOUTE CONCURRENCE

Le Retour d'âge

passé sans inconvénient si on fait usage du **Mélange Ferrand's** (Extrait de Virginie) combiné avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).
 Ce traitement ne constripe pas et ne contient pas d'alcool ni de principes irritants. Il active la circulation du sang et le purifie.
 Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50 adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIER'S.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
 Corsets des meilleures marques
 Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.